

COMMUNE de GRAND-FAYT
Procès-verbal de la Séance du Mardi 21 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 21 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de Grand-Fayt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry THIROUX, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 12

Conseillers Présents : Mmes et Mrs AMPHOUX Annick, BOULEAU Laurence, BROSSE Frédéric, BRISSON Marie-Noëlle, SERVLANCKX Karine, SCULFORT Jean-Marie, THIROUX Thierry, HERBIN Valérie, Jean-Paul DREVET, Hugo DUMESNIL, Marie TUCHE et Sophie MERLANT.

Conseillers absents excusés : Mrs et Mmes LUSSIEZ Ludovic (Procuration donnée à M. Laurence BOULEAU), LEFEBVRE David (Procuration donnée à M. Thierry THIROUX), TUCHE Marie (Procuration donnée à M. THIROUX Thierry), Jean-Paul SCULFORT (Procuration donnée à M. Jean-Marie SCULFORT)

A été élu Secrétaire : Mme Marie TUCHE.

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

I) Tour de garde élection du 9 juin 2024

Le tour de garde est établi comme suit :

8h-10h30 : Thierry THIROUX, Hugo DUMESNIL, Marie-Noëlle BRISSON
10h30-13h : Frédéric BROSSE, Jean-Paul DREVET, Jean-Marie SCULFORT
13h-15h30 : Annick AMPHOUX, Karine SERVLANCKX, Marie TUCHE
15h30-18h : Laurence BOULEAU, Sophie MERLANT, David LEFEBVRE

II) Contrats de Mmes HEURTEBISE et STEVANCE

A l'unanimité, le conseil municipal vote POUR la reconduction des contrats pour une durée d'un an chacun.

Un contrat civique viendra en renfort dès septembre suite à l'arrêt du contrat de Mme Cathy CAFFI.

Un pot de départ sera organisé le 28 mai à 18 heures.

III) Tarifs API

Nous subissons une augmentation du tarif de la cantine scolaire pour septembre 2024.

Au regard de l'augmentation annoncé, le conseil devra rediscuter du prix du repas à la charge des parents pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025.

IV) Délibération à refaire prime de pouvoir d'achat

Le conseil, suite à un courrier du 23 avril de la sous-préfecture, annule la délibération du 14 novembre 2023.

Il décide à l'unanimité d'attribuer la prime d'activité aux ayant-droits.

Elle se calcule selon les revenus entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023 et est proratisée suivant le contrat horaire.

Elle sera versée en une seule fois.

V) Questions diverses

Mme Annick AMPHOUX expose le concept du recyclage des mégots et indique qu'elle a reçu la société ALCOME, qui donnera une subvention de 50 centimes par habitant. ALCOME fournira 500 cendriers pour distribution à la population.

Mme Annick AMPHOUX s'occupera de toutes les formalités nécessaires pour le partenariat et sera autorisée à signer tous les documents.

A l'unanimité le conseil vote POUR.

La séance est levée.

Handwritten signatures of council members, including names like Herbin, Séverine, and others, some with dates like 2023.